



SYNDICAT CGT ARGEDIS DES STATIONS TOTAL

www.cgtargedis.fr

PRIME DE **1500€** ANNONCÉE DANS LES MÉDIAS C'EST **OUI** POUR LES SALARIÉS D'ARGEDIS

Suite à l'annonce faite par Monsieur Patrick Pouyanné PDG du groupe TOTAL du versement d'une prime de 1500€, la CGT ARGEDIS a demandé à la direction l'ouverture d'une négociation, nous étions convoqués ce jour, mercredi 19 décembre 2018.

Répartition et modalités de versement :

- Une prime dite de pouvoir d'achat de **1000€ net défiscalisés** sera versée à toutes les catégories de salariés sur le salaire de janvier ou février, en attente de la publication par le gouvernement du décret au journal officiel.

Les conditions d'attribution des bénéficiaires :

- CDI, CDD, contrats professionnels, apprentis
- Présents à l'effectif au 31 décembre 2018
- Au prorata du temps de présence sur 2018.

- Les **500€** (soumis à la CSG/CRDS) sous forme de supplément d'intéressement seront versés avec l'intéressement de mai 2019.

Les conditions d'attribution des bénéficiaires :

- Les salariés ayant 3 mois d'ancienneté quel que soit le type contrat sur l'exercice 2018
- Au prorata du temps de présence sur 2018.

L'accord sera mis à signature le 8 janvier 2019 à 11h00.

Monsieur Franck Schmiedt, président d'Argedis, a pris l'engagement que la prime de 1500€ sera versée même si elle n'est pas défiscalisée ou si les modalités changent.

Il nous paraît important de rappeler que les accords que signe la CGT sont **tous à l'avantage des salariés.**

Vous nous avez donné la majorité pour vous défendre, vous êtes nombreux à nous solliciter et à nous encourager.

Ces 1500€ représenteront une vraie bouffée d'oxygène pour une grande partie des salariés qui souffrent et qui n'arrivent pas vivre décemment avec leurs salaires.

“Celui qui combat peut perdre, mais celui qui ne combat pas a déjà perdu.”

Djamila MEHIDI ☎ 06.25.89.71.06/ Jocelyne DANI ☎ 06.25.89.71.05/ Jérôme DUPOUY ☎ 06.25.89.71.03